ENDUIT PHR

Fiche de Données de Sécurité

Conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2020/878

Version : 1.0

Date d'émission: 07/12/2017 Date de révision: 18/02/2021 :

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Forme des produits	:	Mélange
Nom des produits	:	ENDUIT PHR
Groupe des produits	:	Pas d'informations complémentaires disponibles.
Code UFI	:	Non applicable
Préciser si le produit contient des nanoformes	:	Non applicable

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

1.2.1. Utilisations identifiées pertinentes

Catégorie d'usage principal	:	Utilisation professionnelle
Utilisation de la substance/mélange	:	Enduit fin de ragréage tous supports

1.2.2. Usages déconseillés

Pas d'informations complémentaires disponibles

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Etex France Building Performance
500 Rue Marcel Demonque - Zone Agroparc - CS 70088
84915 AVIGNON CEDEX 9 - France
T 04 32 44 44 44
fds.efbp@etexgroup.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'urgence : ORFILA Tel. 01 45 42 59 59

Pays	Organisme/Société	Numéro d'urgence
France	ORFILA	+33 1 45 42 59 59

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]Mélange/Substance & Selon le Règlement (UE) 2015/830 (Annexe II de REACH)

- Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Non classé

- Effets néfastes physicochimiques, pour la santé humaine et pour l'environnement

Pas d'informations complémentaires disponibles

2.2. Elements d'étiquetage

- Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Pictogramme de danger	:	Non
Mention d'avertissement	:	Pas d'informations complémentaires disponibles.
Mention de danger	:	Pas d'informations complémentaires disponibles.
Conseils de prudence (CLP)	:	Aucune donnée disponible.
Phrases EUH	:	EUH208 - Contient CLINKER PORTLAND(65997-15-1). Peut produire une réaction allergique EUH210 - Fiche de données de sécurité disponible sur demande
Fermeture de sécurité pour enfants	:	Non
Indications de danger détectables au toucher	:	Non

2.3. Autres dangers

Autres dangers qui n'entraînent pas la classification	:	Peut irriter les yeux, les voies respiratoires si création de poussière.
Substance PBT	:	Non classé
Matière vPvb	:	Non classé

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1. Substance

Non applicable

3.2. Mélange

Ce mélange ne contient aucune substance à mentionner selon les critères de la section 3.2 de l'annexe II de REACH

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des mesures de premiers secours

Premiers soins général	:	Ne jamais administrer quelque chose par la bouche à une personne inconsciente. En cas de malaise consulter un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).
Premiers soins après inhalation	:	Faire respirer de l'air frais. Mettre la victime au repos.
Premiers soins après contact avec la peau	:	Oter les vêtements touchés et laver les parties exposées de la peau au moyen d'un savon doux et d'eau, puis rincer à l'eau chaude.
Premiers soins après contact oculaire	:	Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste: Consulter un médecin
Premiers soins après ingestion	:	Rincer la bouche. NE PAS faire vomir. Consulter d'urgence un médecin.
Potentiels soins médicaux immédiats	:	Se référer à la section 4.2.
Effets différés	:	Se référer à la section 4.2.
Port des EPI secouristes	:	Se référer à la rubrique 6.1.

4.2 Principaux symptomes et effets aigus et différés

Symptômes/lésions après contact avec la peau	:	Peut provoquer une allergie cutanée.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers et nécessaires

Pas d'informations complémentaires disponibles.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés	:	Non combustible
Agents d'extinction non appropriés	:	Ne pas utiliser un fort courant d'eau

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Reactivité en cas d'incendie	:	Pas d'informations complémentaires disponibles.
Produits de décomposition dangereux en cas d'incendie	:	Pas d'informations complémentaires disponibles.

5.3 Conseils aux pompiers

Mesures de précaution contre l'incendie	:	Dégage des fumées blanches dans l'air humide.
Instructions de lutte contre l'incendie	:	Refroidir les conteneurs exposés par pulvérisation ou brouillard d'eau. Soyez prudent lors du combat de tout incendie de produits chimiques. Eviter que les eaux usées de lutte contre l'incendie contaminent l'environnement.
Protection en cas d'incendie	:	Ne pas pénétrer dans la zone de feu sans équipement de protection, y compris une protection respiratoire.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Mesures générales	:	Retirer toute flamme nue ou autre source d'ignition à proximité du produit (ne pas fumer, éviter les étincelles). Peut être glissant sur des surfaces dures et lisses.

6.1.1. Pour les non-secouristes

Equipement de protection	:	Utiliser un équipement de protection personnel.
Prévention (éloignement des sources inflammables etc…)	:	Assurer une aération suffisante.
Procédure d'urgence	:	Eloigner le personnel superflu

6.1.2 Pour les secouristes

Tissus appropriés pour les équipements de protection individuelle	:	Fournir une protection adéquate aux équipes de nettoyage.
Procédure d'urgence	:	Aérer la zone.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter aux égouts, ni dans le milieu naturel

Ne pas rejeter dans les canalisations, dans l'eau de ruissellement ni dans les nappes d'eau souterraines.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Conseils concernant le confinement du déversement : Pas d'information complémentaires disponibles.

Procédés de nettoyage : Sur le sol, balayer ou pelleter dans des conteneurs de rejet adéquats. Réduire à un minimum la production de poussières. Stocker à l'écart des autres matières

Autres informations : Pas d'informations complémentaires disponibles.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Voir rubrique 8.
Voir la rubrique 13 en ce qui concerne l'élimination des déchets résultant du nettoyage.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger : Se laver les mains et toute autre zone exposée avec un savon doux et de l'eau, avant de manger, de boire, de fumer, et avant de quitter le travail. Assurer une bonne ventilation de la zone de travail afin d'éviter la formation de vapeurs.

Mesures d'hygiène : Se laver ... soigneusement après manipulation.

7.2. Cond

Conditions de stockage : Entreposer dans un endroit sec et abrité afin d'éviter tout contact avec l'humidité. Garder les conteneurs fermés hors de leur utilisation.

Produits incompatibles : Bases fortes. Acides forts.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

France	Nom local	Quartz
France	VME (mg/m³)	<= 0,1 mg/m³
France	Pour le quartz, Siniat recommande de respecter la valeur de 0,05 mg/m3 VME " Poussières réputées sans effet spécifique" : 10 mg/m3 sur 8h pour les poussières inhalables, 5 mg/m3 sur 8 h pour les poussières alvéolaires	

8.2. Contrôles de l'exposition

Equipement de protection individuelle : Eviter toute exposition inutile.

Protection des mains : Porter des gants de protection.

Protection oculaire : Lunettes anti-éclaboussures ou lunettes de sécurité. Utiliser des lunettes de protection s'il y a risque de contact avec les yeux par projections. Porter un masque anti-poussière au moment du ponçage.

Protection des voies respiratoires : En cas d'exposition à la poussière, porter les équipements de protection individuelle appropriés. Porter des lunettes de sécurité à protection latérale, des gants, vêtements de protection et un masque anti-poussières au minimum de type FFP2.

L'ensemble des mesures de protection individuelles et collectives doivent être prises conformément à l'évaluation des risques.

Autres informations : Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique : Solide

Apparence : Poudre.

Couleur : blanc.

Odeur : Inodore.

Seuil olfactif : Aucune donnée disponible

pH : Inférieur à 11

Vitesse d'évaporation relative (l'acétate butylique=1)	:	Aucune donnée disponible
Point de fusion	:	Aucune donnée disponible
Point de congélation	:	Aucune donnée disponible
Point d'ébullition	:	Aucune donnée disponible
Point d'éclair	:	Aucune donnée disponible
Température d'auto-inflammation	:	Aucune donnée disponible
Température de décomposition	:	Aucune donnée disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	:	Ininflammable
Pression de vapeur	:	Aucune donnée disponible
Densité relative de vapeur à 20 °C	:	Aucune donnée disponible
Densité relative	:	Aucune donnée disponible
Solubilité	:	l'eau: ≈ 2 g/l

9.2. Autres informations

Pas d'informations complémentaires disponibles.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Pas d'informations complémentaires disponibles

10.2. Stabilité chimique

Non établi.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Non établi.

10.4. Conditions à éviter

Ne pas mettre en contact avce des acides forts.

10.5. Matières inompatibles

Pas d'informations complémentaires disponibles.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Toxicité aiguë	:	Non classé
Corrosion cutanée/irritation cutanée	:	Non classé Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis pH: Inférieur à 11
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	:	Non classé pH: Inférieur à 11
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	:	Non classé Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis
Mutagénicité sur les cellules germinales	:	Non classé Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis
Cancérogénicité	:	Non classé Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis
Toxicité pour la reproduction	:	Non classé Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)	:	Non classé Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée)	:	Non classé Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis
Danger par aspiration	:	Non classé Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis
Effets néfastes potentiels sur la santé humaine et symptômes possibles	:	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

11.2 Informations sur les autres dangers

Pas d'informations complémentaires disponibles.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.2. Persistance et dégradabilité

ENDUIT PHR	
Persistance et dégradabilité	Non établi.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

ENDUIT PHR	
Potentiel de bioaccumulation	Non établi.

12.4. Mobilité dans le sol

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvT

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.6. Proprietés perturbant le système endocrinien

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.7. Autres effets néfastes

Indications complémentaires : Éviter le rejet dans l'environnement

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Recommandations pour l'élimination des déchets (conteneurs à utiliser, méthodes de traitement, propriétés physiques ou chimiques pouvant influer sur les options de traitement…) : Eliminer conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur. Eviter le rejet dans l'environnement.

Législation régionale : Elimination à effectuer conformément aux prescriptions légales.

Recommandations spécifiques : Ne pas déverser les eaux usées dans l'environnement.

Code catalogue européen des déchets (CED) : Pas d'informations complémentaires disponibles.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Conformément aux exigences de ADR / RID / IMDG / IATA / ADN

14.1. Numéro ONU

Non réglementé pour le transport

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

Désignation officielle de transport (ADR) : Non applicable
Désignation officielle de transport (IMDG) : Non applicable
Désignation officielle de transport (IATA) : Non applicable
Désignation officielle de transport (ADN) : Non applicable
Désignation officielle de transport (RID) : Non applicable

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

ADR

Classe(s) de danger pour le transport (ADR) : Non applicable

IMDG

Classe(s) de danger pour le transport (IMDG) : Non applicable

IATA

Classe(s) de danger pour le transport (IATA) : Non applicable

ADN

Classe(s) de danger pour le transport (ADN) : Non applicable

RID

Classe(s) de danger pour le transport (RID) : Non applicable

14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage (ADR) : Non applicable
Groupe d'emballage (IMDG) : Non applicable
Groupe d'emballage (IATA) : Non applicable
Groupe d'emballage (ADN) : Non applicable
Groupe d'emballage (RID) : Non applicable

14.5. Dangers pour l'environnement

Dangereux pour l'environnement : Non
Polluant marin : Non
Autres informations : Pas d'informations supplémentaires disponibles

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

- Transport par voie terrestre

Aucune donnée disponible

- Transport maritime

Aucune donnée disponible

- Transport aérien

Aucune donnée disponible

- Transport par voie fluviale

Aucune donnée disponible

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC

Non applicable

RUBRIQUE 15: Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

15.1.1. Réglementations UE

Ne contient aucune substance REACH soumise aux restrictions de l'Annexe XVII
Ne contient aucune substance de la liste candidate REACH
Ne contient aucune substance listée à l'Annexe XIV de REACH

15.1.2. Directives nationales

France

Etiquetage des produits de construction ou de revêtement de mur ou de sol et des peintures et vernis sur leurs émissions de polluants volatils (Arrêté du 19 avril 2011):

* Information sur le niveau d'émission de substances volatiles dans l'air intérieur, présentant un risque de toxicité par inhalation, sur une échelle de classe allant de A+ (très faibles émissions) à C (fortes émissions)

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée

RUBRIQUE 16: Autres informations

Numéro de la version	Date de la revue	Modification
0.0	07/12/2017	Création de la FDS
1.0	18/02/2021	MAJ en fonction de la règlementation.

Sources des données	:	RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, modifiant et abrogeant les directives 67/548/CEE et 1999/45/CE et modifiant le règlement (CE) no 1907/2006.
Autres informations	:	Aucun(e).

Texte intégral des phrases H et EUH:

EUH208	Contient . Peut produire une réaction allergique
EUH210	Fiche de données de sécurité disponible sur demande

FDS EU ETEX France Building Performance

Les renseignements contenus dans ce document sont basés sur l'état actuel de nos connaissances relatives au produit concerné à la date indiquée. Ils sont donnés de bonne foi. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu. Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementant son activité. Il prendra sous sa seule responsabilité les précautions liées à l'utilisation qu'il fait du produit. Ce document a été rédigé et doit être utilisé uniquement pour ce produit. Si le produit est utilisé en tant que composant d'un autre produit, les informations s'y trouvant peuvent ne pas être applicables